



J'ai fait une offre d'achat sur une maison

Par **ccarole**, le **24/01/2010** à **15:22**

J'ai fait une offre d'achat sur une maison conditionnel a l'obtention d'un prêt. nous avons été accepté. Mais la notaire oblige d'avoir une assurance, nous avons consulter 10 institutions d'assurance différentes et nous ne sommes pas capable de la faire assurer Est-ce que la vente peut être annuler par l'acheteur sans être poursuivi. Les assurance ne veulent pas nous assurer pas parce qu'on est des criminel ni des abuseurs d'assurance je 'ai jamais fais de réclamation,

Ils ne veulent pas assurer parce que la maison est trop vieille le chauffage est a l'huile trop vieux et que la boite électrique est trop vieille

Merci de me donner une réponse assez rapidement car le contrat doit se signer le 29 janvier

Par **loe**, le **24/01/2010** à **18:19**

Bonjour,

Aviez-vous prévu des travaux de rénovation avant d'emménager ? Est-ce que le prêt consenti prend en compte le montant des travaux les plus urgents (électricité et chauffage) ?